

Information pour les porteurs du fonds Hugau Moneterme

13 juillet 2022

Suite aux conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions occidentales, le fonds de cantonnement Hugau Moneterme SP a été créé le 1er avril 2022 afin de préserver les porteurs du fonds Hugau Moneterme.

Il porte les obligations GazProm échéances 19 juillet 2022 devenues illiquides (Gaz Capital 2,25% Lux, filiale de la société russe Gazprom, ISIN CH0374882816 échéance 19/07/2022 en CHF et Gaz Capital XS0805570354 4,95% Lux échéance 19/07/2022 en USD). Ce fonds Hugau Moneterme SP fait l'objet d'une gestion extinctive, ce qui signifie qu'une fois le remboursement réalisé, il sera liquidé et les porteurs remboursés.

Ces titres doivent normalement être réglés le 19 juillet 2022 à l'échéance. L'entreprise GAZPROM a honoré jusqu'ici l'ensemble de ses obligations de remboursement, quel que soit la devise initiale de l'émission.

Nous constatons également que le versement effectif des fonds par les établissements payeurs pourraient prendre plus de temps qu'à l'accoutumée pour les titres Russes compte tenu des vérifications minutieuses portant sur la légalité des transactions ou de paiement en devises, surtout sur la partie en dollar.

Pour rappel, le séquençage des opérations est le suivant :

- La date d'échéance des titres (19 juillet)
- Suivra le remboursement des fonds, crédités chez notre banque dépositaire
- Dernière valeur liquidative (VL) du fonds validée par le Commissaire aux comptes
- Règlement des porteurs
- Dissolution du fonds

Compte tenu de la situation générale et de la sensibilité inédite de la relation actuelle avec la Russie et ses entreprises, nous informerons les porteurs dans les prochains jours au plus près des informations et au fur et à mesure qu'elles seront disponibles.

La direction